

Jeuudi 7 mars 2019 Permanence de 9h à 12h30

Observation orale de Monsieur Marion THÉBAUD

Monsieur Thébaud rappelle qu'il a adressé une courriel à la Mairie d'Heric (joint en annexes) pour demander le classement en zone constructible de la parcelle 000Z20 (La Lande du Mortier) - Sans réponse à ce courriel, il renouvelle sa demande.

Madame THEBAUD Marie Annick

HERIC le 9-10-2017

22 Rue de la Forêt

44810 HERIC

Objet : Parcelle 000ZS 20 (La Lande du Mortier)

Monsieur le Maire,

Je me permets de solliciter votre bienveillance au sujet de la parcelle en objet. En effet je suis propriétaire de cette parcelle et dans le cadre de la révision du PLU je souhaiterais que cette parcelle devienne constructible.

Cette demande est motivé par les points suivant :

- 1- Cette parcelle est proche du bourg et à proximité d'habitations existantes.
- 2- Cette parcelle est à 30 m d'un point de raccordement au tout à l'égout. En effet la mairie a fait le choix de raccorder le village au tout à l'égout. Cependant une ligne spécifique de 140 m a été tiré pour raccorder trois habitations (du même côté de la route). Dans un souci d'optimisation des investissements de la commune et des deniers publique (nos impôts) Il me semblerait cohérent de rendre constructible l'ensemble des terrains jouxtant cette ligne.

Dans l'attente d'une réponse favorable. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées

V JdB